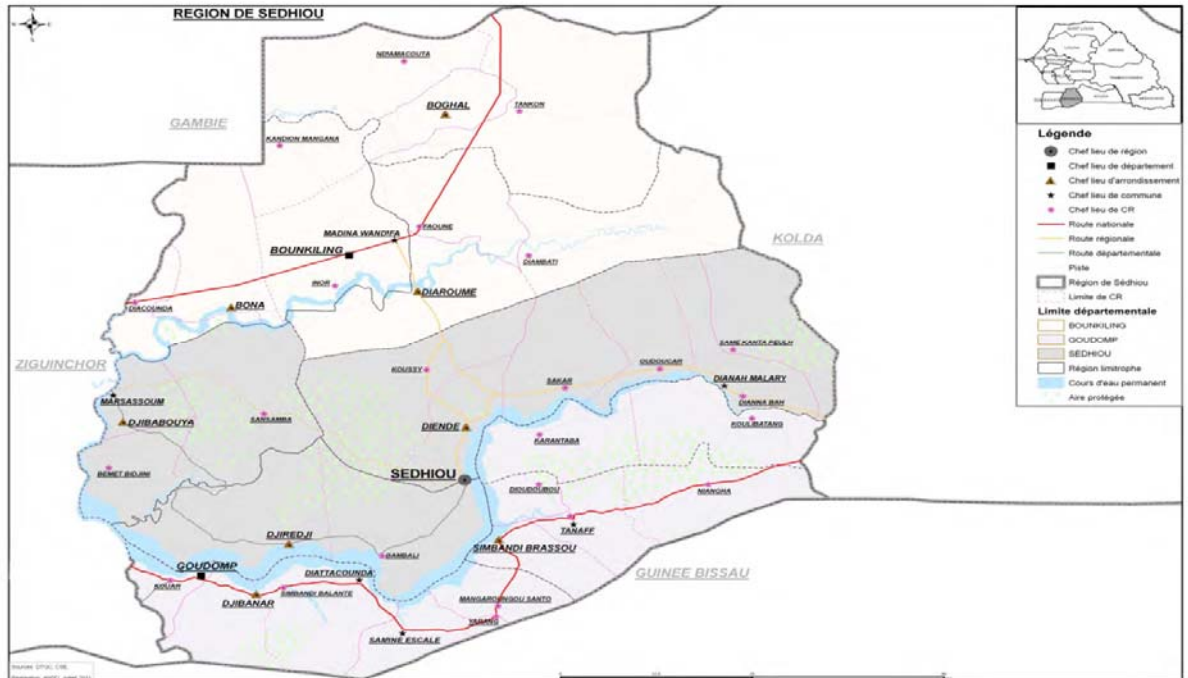




**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou**



**SITUATION ECONOMIQUE ET  
SOCIALE REGIONALE  
2014**

Mai 2017

## COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	AboubacarSédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

## COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Papa Ibrahima NDOUR
--------------------------	---------------------

## COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
NdèyeBinta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou**

**Tél : 33 995 01 33**

**Email : statistiquesdhiou@yahoo.fr**

## Chapitre XI : COMMERCE ET ARTISANAT

Le commerce et l'artisanat occupent une place importante dans les programmes de réduction du chômage et de création d'emploi, surtout dans un contexte régional comme celui de Sédhiou où il y'a une absence totale d'activité industrielle.

C'est pourquoi il est important d'obtenir dans cette région, des informations pertinentes et adéquates pour la prise de bonnes décisions.

Les données analysées dans ce chapitre sont relatives :

Pour le commerce, aux types de marché, aux types de commerce, l'évolution des stocks de denrées et enfin au contrôle des instruments de mesure.

Pour l'artisanat, au répertoire des corps de métiers, aux infrastructures et à l'effectif des artisans.

### XI.1. COMMERCE

#### XI.1.1. Les marchés

En 2014, la région compte 23 marchés (contre 21 en 2013) soit une hausse de 9,524% dont 11 permanents et 12 hebdomadaires.

Goudomp est le département qui est le plus pourvu en marchés avec un total de 10marchés (05 permanents et 05 hebdomadaires) suivi de Bounkiling avec 08marchés (04 permanents et 04 hebdomadaires).

Le département de Sédhiou compte seulement 05 marchés dont 03permanents et 02 hebdomadaires.

C'est l'augmentation d'une unité du nombre de marché hebdomadaire des départements de Goudomp et de Bounkiling qui a porté le nombre total de marché à 23 en 2014 comparé en 2013.

**Tableau 11.25 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative**

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Département Sédhiou	Année 2013	3	2	5
	Année 2014	3	2	5
Département Bounkiling	Année 2013	3	4	7
	Année 2014	3	5	8
Département Goudomp	Année 2013	5	4	9
	Année 2014	5	5	10
Région	Année 2013	11	10	21
	Année 2014	11	12	23

**Source :** Service régional du commerce de Sédhiou

### XI.1.2. Les commerçants

Les commerçants de la région de Sédhiou sont au nombre de 347 en 2014 contre 317 en 2013, soit une augmentation de 9,5%.

La répartition des commerçants selon le type de commerce qu'ils pratiquent fait ressortir 323 détaillants et 24 grossistes en 2014. On note donc une absence totale de grossistes dans la région.

**Tableau 11.26 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative**

Circonscriptions administratives	Année	½ Grossistes	Détaillants	Total
Département Sédhiou	Année 2013	8	124	132
	Année 2014	8	131	<b>139</b>
Département Bounkiling	Année 2013	5	81	86
	Année 2014	6	90	<b>96</b>
Département Goudomp	Année 2013	8	91	99
	Année 2014	10	102	<b>112</b>
Région	Année 2013	21	296	317
	Année 2014	<b>24</b>	<b>323</b>	<b>347</b>
	Variation en %	<b>14,3</b>	<b>9,1</b>	<b>9,5</b>

Source : Service régional du commerce de Sédhiou

### XI.1.3. Le commerce des principales denrées consommées

#### XI.1.3.1. Les stocks

Les stocks en denrées de l'année 2014 ont été estimés à 33 858 tonnes pour le riz non parfumés, 251 tonnes pour celui parfumé, 184 tonnes pour le sucre (dont 114 tonnes Cristallisés), 214 tonnes pour le lait en poudre, 9 815 tonnes pour le ciment SOCO CIM et 19 172 tonnes pour le gaz butane (dont 16 200 tonnes pour la bouteille de 6kg).

On signale qu'il n'y avait pas de stocks d'huile en fût. Ce sont les bidons qui sont transvasés.

**Tableau 11.27 : Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative**

Produits en Tonne	Départements											
	Sédhiou			Boukiling			Goudomp			Région		
	Année 2013	Année 2014	Variation en %	Année 2013	Année 2014	Variation en %	Année 2013	Année 2014	Variation en %	Année 2013	Année 2014	Variation en %
Riz brisé parfumé	48	170	254,2	5	35	600	12	46	283,3	65	251	286,2
Riz brisé non parfumé	9650	13260	37,4	6225	9248	148,6	8500	10350	21,8	24375	33858	38,9
Sucre en morceaux	37	41	110,8	12	12	0	15	17	13,3	64	70	9,4
Sucre Cristallisé	86	89	3,5	13	11	-15,4	17	14	-17,6	116	114	-1,7
Lait en Poudre	78	81	3,8	71	70	98,6	59	63	6,8	208	214	2,9
Huile en fût	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ciment SOCOCIM	4100	5340	30,2	4600	4125	-10,3	285	350	22,8	8985	9815	9,2
Ciment SAHEL	6240	6170	-1,1	7000	6804	97,2	3160	3600	13,9	16400		
Gaz Butane de 6 kg	8880	9600	108,1	1800	2400	33,3	3900	4200	7,7	14580	16200	11,1
Gaz Butane de 2,7 kg	2004	2400	19,8	325	260	-20	280	312	11,4	2609	2972	13,9

**Source : Service régional du commerce de Sédhiou**

### **XI.1.3.2. Les prix**

Il ressort du tableau ci-dessous que le riz, l'aliment de base de la population est vendu au kilogramme à 365 FCFA pour le parfumé et 280 FCFA pour le non parfumé durant l'année 2014.

Le lait en poudre reste une denrée de luxe affichant un prix de 3000 FCFA le kilogramme en 2014.

Quant au sucre le prix est de 800FCFA pour celui en morceaux et de 600FCFA pour celui cristallisé.

**Tableau 11.28 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative**

Produits en FCFA	Départements											
	Sédhiou			Boukiling			Goudomp			Région		
	Année 2013	Année 2014	Variation en %	Année 2013	Année 2014	Variation en %	Année 2013	Année 2014	Variation en %	Année 2013	Année 2014	Variation en %
Riz brisé parfumé / kg	450	350	-22,2	450	350	-22	500	400	-20	465	365	-22
Riz brisé non parfumé / kg	280	280	0	280	280	0	280	280	0	280	280	0
Sucre en morceaux / kg	800	800	0	800	800	0	800	800	0	800	800	0
Sucre Cristallisé / kg	600	600	0	600	600	0	600	600	0	600	600	0
Lait en Poudre / kg	2800	3000	7,1	2800	3000	7	2800	3000	7,1	2800	3000	7,1
Huile en fût / litre	920	920	0	900	900	0	900	900	0	905	905	0
Ciment / tonne	72000	72000	0	72000	72000	0	80000	80000	0	74500	74500	0
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	4270	4270	0	4270	4270	0	4350	4350	0	4295	4295	0
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1950	1950	0	1950	1950	0	2000	2000	0	1975	1975	0

**Source : Service régional du commerce de Sédhiou**

L'huile en fût, très utilisée par la population de Sédhiou est vendue 905 FCFA le litre au niveau régional, plus chère dans le département de Sédhiou avec un prix de 920 FCFA le litre.

Au-delà des denrées de première nécessité, on a le ciment vendu à 74 500 FCFA/ tonne, le Gaz butane de 6 kg vendu à 4 295 FCFA/bouteille et le Gaz butane de 2,7 kg vendu à 1 975 FCFA/bouteille.

Tous les prix sont identiques à ceux de 2013 sauf les prix du riz brisé parfumé (baisse 22%) et du lait en poudre (hausse de 7,1%) comparé en 2013.

#### **XI.1.4. La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits**

La plupart des opérations de vente nécessitent l'utilisation de bons instruments de mesure. Donc ces instruments doivent être soumis à des tests pour vérifier leurs fiabilités dans le but d'instaurer un commerce juste et transparent.

#### XI.1.4.1. La vérification des instruments de mesure

En 2014, les instruments de mesure testés sont composés de 282 balances (contre 277 unités en 2013), de 39 bascules (contre 43 unités en 2013), de 125 poids (contre 208 unités en 2013), de 67 distributeurs d'huile comestible (contre 59 unités en 2013) et de 08 distributeurs de carburant (contre 05 unités en 2013).

**Tableau 11.29 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure**

Instruments de mesure	Année 2013			Année 2014			Variation en %		
	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés
<b>Balances</b>	277	217	60	282	<b>221</b>	61	21,6	<b>1,8</b>	1,7
<b>Bascules</b>	43	38	5	39	<b>32</b>	7	17,9	<b>-15,8</b>	40,0
<b>Poids</b>	208	172	36	125	<b>89</b>	36	28,8	<b>51,7</b>	0,0
<b>Distributeurs d'huile comestible</b>	59	41	18	67	<b>46</b>	21	31,3	<b>12,2</b>	16,7
<b>Distributeurs de carburant</b>	5	5	0	8	<b>6</b>	2	25,0	<b>20,0</b>	
<b>Total</b>	<b>592</b>	<b>473</b>	<b>119</b>	<b>521</b>	<b>394</b>	<b>127</b>	<b>24,4</b>	<b>83,3</b>	<b>6,7</b>

Source : Service régional du commerce de Sédhiou

Après vérification il ressort que les matériels admis sont au nombre de : 221 pour les balances (hausse de 1,8%), 32 pour les bascules (baisse de 15,8%), 89 pour les poids (hausse de 51,7%), 46 pour les distributeurs d'huile comestible (hausse de 12,2%) et 6 pour les distributeurs de carburant (hausse de 20 %).

#### XI.1.4.2. Le contrôle de la qualité des produits

Durant l'année 2014, le service régional de commerce a effectué 255 tests sur les produits, le nombre était porté à 205 en 2013. Les tests ont révélé 114 résultats positifs, soit 44,7% du nombre total.

**Tableau 11.30 : Evolution des résultats du contrôle de la qualité des produits**

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs		Résultats négatifs
			Nombre	% tests	
Département Sédhiou	Année 2013	98	46	46,9	52
	Année 2014	112	47	42,0	65
Département Goudomp	Année 2013	54	16	29,6	38
	Année 2014	91	44	48,4	47
Département Bounkiling	Année 2013	53	28	52,8	27
	Année 2014	52	23	44,2	29
Région	Année 2013	<b>205</b>	<b>90</b>	<b>43,9</b>	<b>115</b>
	Année 2014	<b>255</b>	<b>114</b>	<b>44,7</b>	<b>141</b>

Source : Service régional du commerce de Sédhiou

Les tests ont été plus pratiqués dans le département de Sédhiou avec 112 effectués dont 47 résultats positifs suivi du département de Goudomp avec 91 effectués dont 44 positifs. Le département de Bounkiling a plus le petit nombre de tests effectués avec seulement 52 pour 23 résultats positifs.

## XI.2. ARTISANAT

L'artisanat se définit comme l'activité de production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Ce secteur très présent dans la région de Sédhiou occupe une place importante dans l'économie de la région.

### XI.2.1. Les infrastructures

Dans la région de Sédhiou, coté infrastructures, aucun village artisanal n'a été créé en 2013 et 2014. Le secteur souffre de l'absence de villages artisanaux

### XI.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers

Dans la région, on n'observe que seules les entreprises individuelles de production, de services et d'art sont inscrites dans les registres de la Chambre de Métiers pour les années de 2013 et de 2014.

La région de Sédhiou compte au total 70 artisans nouvellement inscrits en 2014, dont 56 pour le département de Sédhiou, 12 à Goudomp et 02 à Bounkiling.

Tous les nouveaux inscrits sont des individus disposant d'une entreprise à caractère individuel. Aussi, le secteur de la production est le plus représenté, suivi de quelques activités de services.

**Tableau 11.31 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative**

Circonscription administrative en 2014	Section	Entreprise individuelle en 2014
Département Sédhiou	<b>Production</b>	44
	<b>Service</b>	06
	<b>Art</b>	06
Département Bounkiling	<b>Production</b>	02
	<b>Service</b>	00
	<b>Art</b>	00
Département Goudomp	<b>Production</b>	06
	<b>Service</b>	00
	<b>Art</b>	00
<b>Total</b>	<b>Production</b>	<b>52</b>
	<b>Service</b>	<b>06</b>
	<b>Art</b>	<b>06</b>

Source : chambre des métiers de Sédhiou



## **XI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR**

### **XI.3.1. Atouts et potentialités**

Ce secteur est caractérisé par son poids démographique avec une frange importante de la population qui y tire l'essentiel de son revenu à partir de l'exercice d'un métier artisanal (population estimée par la chambre de métiers à 20000 maitres artisans, artisans et compagnons).

On peut citer ci-dessous ses atouts et potentialités :

- une multitude d'entreprises artisanales ;
- une diversité des activités artisanales ;
- une facilité d'accès au secteur et peu de barrières à l'entrée;
- un maillage du territoire régional par des unités de production artisanales;
- un apprentissage et formation des jeunes ainsi que le perfectionnement des adultes ;
- un des piliers de l'affirmation socio culturelle.

### **XI.3.2. Contraintes**

Les principales contraintes du secteur sont :

- Insuffisance des moyens de production des entreprises artisanales ;
- inadaptation du financement du secteur artisanat ;
- Réticence pour le crédit bancaire (condition hors de portée des artisans) ;
- Insuffisance du niveau de qualification professionnelle ;
- Problème de reconnaissance officielle de la formation et du perfectionnement dans les entreprises artisanales (par un diplôme) ;
- Méconnaissances des risques professionnels ;
- couverture sociale très limitée ;
- difficultés d'approvisionnement en matière d'œuvre ;
- difficultés d'accès aux marchés publics et à d'autres débouchés ;
- Inexistence de village artisanaux et de zones artisanales pour l'implantation d'un grand nombre de micros et petites entreprises artisanales.

### **XI.3.3. Perspectives**

- Accroître la représentativité de la chambre de métier par le biais de l'information et la sensibilisation auprès des artisans et des autorités ;
- Poursuivre les programmes d'investissement au niveau de la chambre de métiers pour rendre cette institution beaucoup plus attractive ; offrir la possibilité aux artisans, compagnons et organisations professionnelles d'artisans des espaces appropriés pour l'exercice de leur profession ;
- Favoriser l'élévation du niveau de qualification des artisans (intensifier les démarches pour l'exécution d'un programme de renforcement des capacités des artisans ;
- Favoriser l'émergence des initiatives collectives ;
- Favoriser la création de mutuelle d'épargne et de crédit ;
- Faciliter l'accès de artisans aux marchés publics ;
- Procéder à la validation et à la certification de la formation et l'apprentissage dans les entreprises artisanales ;
- Veiller à une application souple du code forestier en rapport avec le ministre de l'environnement ;
- Encourager la participation des artisans aux foires et autres manifestations commerciales ;
- Assurer avec le soutien de la direction de l'artisanat, le financement d'un centre d'hébergement et de restauration dans l'enceinte de la chambre de métiers.